



HOPITAUX DE PARIS : Un suicide par mois et mal-être au travail ...

lu dans <http://www.pic-magazine.fr/>
PIC n°79 du 4 juillet 2013

Une septième salariée de l'AP-HP (Assistance Publique des hôpitaux de Paris) s'est donné la mort depuis le début de l'année.

Agée de 42 ans, cette aide soignante travaillant à l'hôpital Henri-Mondor est décédée fin mai.

Les psychiatres et les syndicats dénoncent un mal-être général au sein de l'institution. Ce dernier drame vient tristement grossir la cohorte croissante de suicides de personnels en exercice à l'APHP.

Il s'agit d'un suicide par mois de janvier à mars 2013. Puis en avril 2013 : deux suicides et une tentative de suicide, en mai 2013: deux suicides et une tentative, les deux tentatives ont été faites sur le lieu de travail. Les représentants du personnel de l'AP-HP tirent le signal d'alarme

d'autant plus que depuis 2010 avec une accélération en 2012, l'AP-HP totalise le triste chiffre de plus de trente suicides ou tentatives de suicide, toutes catégories confondues. Phénomène inquiétant : sur une période de 5 mois un nombre équivalent à celui d'une année entière.

Les syndicats et membres des CHSCT voient dans cette série de drames, une conséquence directe des restructurations que doivent gérer les différents établissements depuis quelques années. Toutes les professions sont concernées : personnel d'entretien, aides-soignants, mais aussi infirmiers et médecins. Autre faille pointée du doigt par les syndicats : le nombre de médecins du travail. Il y aurait un vrai déficit en la matière et les personnes en détresse ne trouveraient pas à qui se confier et se sentiraient donc délaissées...

Les chiffres de l'AP-HP : (source DRH de l'AP-HP)

- ❖ **3 785 suppression d'emplois en 3 ans !**
- ❖ **C'est 55 800 jours d'absences de plus en 2 ans pour causes de traumatismes du travail !**
- ❖ **C'est 1 535 884 jours d'absences pour raisons de santé par an !**
 - **16 800 jours de maladie de plus en 2 ans !** (de 726 642 à 743 440)
 - **20 000 jours de longues maladie de plus en 2 ans !** (de 550 942 à 570 714)
 - **17 000 jours d'accidents du travail de plus en 2 ans !** (de 174 698 à 191 550)
 - **2 000 jours de maladies professionnelles de plus en 2 ans** (de 28 019 à 30 180)

Sans commentaire !



<http://fo-sante.org/>